ITSASUko Gizarte Ekintzako Udal Zentroa

Centre Communal d'Action Sociale d'ITXASSOU

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 064-266402650-20260427-2026_07-DE

N° 2026 – 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS D'ITXASSOU
GIZARTE EKINTZAKO UDAL ZENTROKO ADMINISTRAZIO KONTSEILUKO DELIBEROEN LABURPENA

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept avril à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du CCAS d'Itxassou légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de **Mizel HIRIBARREN, Président.**
2026ko apirilaren 27an, Itsasuko GEUZko Kontseilua bildu da HIRIBARREN Mizel lehendakaritzapean.

Administrateurs	
- en exercice :	11
- présents :	11
Pouvoir :	0
Suffrages exprimés :	11
Abstention :	0

Présents / *Hor zirenak* : M.Mmes HIRIBARREN Mizel (Président), AGUERRE Marie-France, AGUIRRE OLHAGARAY Anaiz, CAUSSADE Emmanuelle, DESMARTIS Emmanuelle, ELISSALDE Marie-José, ETCHEMENDY Maialen, EYHERABIDE Arantxa, HARISPOUROU DUPUY Yolande, LARRONDE Isabelle, UTHURRALT Amaia *jaun andereak*

Absents excusés / *Barkatuak* : /

Pouvoirs / *Ahalordeak* : /

Secrétaire de séance / *Idazkaria* : Mme ETCHEMENDY Maialen *anderea*.

OBJET : Contribution financière à l'A.L.S.H « Farandole » d'Espelette (fréquentation 2025)
GAIA : Ezpeletako « Farandole » aisialdi zentroari diru ekarpena (2025eko ibiltzea)

Il est indiqué que depuis l'année 2016, le CCAS d'ITXASSOU verse une contribution financière à l'association TTIPIEN ETXEA d'Espelette chargée du fonctionnement et de la gestion de l'A.LS.H « Farandole » accueillant les enfants d'ITXASSOU durant ses périodes d'ouverture.

L'association a fait parvenir la liste nominative des jeunes Itsasuar ayant fréquenté la structure durant l'année 2025 ainsi que les données de fréquentation. Le tarif de la contribution s'élève à 10,00 € / journée / enfant.

En 2025, 8 enfants d'Itxassou ont fréquenté l'ALSH Farandole pour un total de 193.5 journées (dont 63.5 mercredis), soit une contribution de 1 935,00 € à budgétiser sur le Budget Primitif 2026 du CCAS.

Le Conseil d'Administration, ouï l'exposé et après en avoir délibéré,

- Vu les documents présentés,
- **DÉCIDE d'attribuer la contribution suivante :**

Association Ttipien Etxea (ALSH Farandole) - Espelette	-	1 935,00 €

- **INDIQUE que les crédits suffisants seront portés à l'article 62878 du Budget Primitif 2026 du C.C.A.S ;**
- **CHARGE le Président de procéder aux écritures comptables y relatives.**

Approuvé à l'unanimité des votants.
Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an et heure ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président, Lehendakaria,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE MAIRIE D'ITXASSOU ITSASUKO HERRIKO ETXEA 64